



Déclaration sur le revenu

Par **georges18**, le **26/04/2020** à **14:57**

BonjourrrrrnMon fils n'a pas fait sa déclaration sur les revenus depuis à peu près 4 ans car il était SDF. Récemment il a contacté les impôts pour leur demander comment faire pour qu'il puisse recommencer à déclarer ses revenus afin qu'il puisse obtenir son avis d'imposition, élément indispensable pour se réintroduire dans la vie sociale. Il a donc envoyé les documents qu'on lui a demandés (ses revenus 2017 & 2018) et recevra en retour son avis d'imposition au mois d'Août.rnrnEn ce qui concerne la déclaration de cette année sur le site internet, sa déclaration n'est pas pré-remplie du fait que c'est sa 1ère déclaration qu'il fait depuis 4 ans. Il s'en suit un problème car le remplissage du formulaire de déclaration reste coincé au niveau de la case 1AJ (traitement et salaire) car, après avoir donné le salaire qu'il a eu, on lui demandé de préciser le pourcentage du prélèvement à la source dont il fait l'objet et, comme il ne le connaît pas, tout reste bloqué, ça ne va pas plus loin.rnrnPar conséquent, y a t il un moyen de connaître ce pourcentage sachant que son salaire net imposable est 16.545 €rnrnJe précise que sur ses fiches de paye, ils lui ont prélevé l'impôt à la source.rnrnJe suis désolé d'avoir été un peu long.rnrnMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **27/04/2020** à **07:41**

Bonjour,rnrnPuisque c'est sa première déclaration de revenus qu'il remplit, le mieux serait qu'il se rende à son centre des finances publiques (ex centre des impôts) après avoir pris un rendez-vous auprès d'un conseiller.

Par **morobar**, le **27/04/2020** à **11:00**

Bonjour,

C'est simple, le taux est "zéro".

C'est d'ailleurs indiqué dans l'espace personnel auquel il a accès puisqu'il fait sa déclaration en ligne.